1908 1.50

PIERRE-GEORGES ROY

LA FAMILLE MARIAUCHAU D'ESGLY

RB2691 82

LA FAMILLE

MARIAUCHAU D'ESGLY

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

LEVIS
1908

TIRÉ À 100 EXEMPLAIRES

No.....

LA FAMILLE MARIAUCHAU D'ESGLY

FRANÇOIS MARIAUCHAU D'ESGLY

Il était fils de maître Pierre Mariauchau d'Esgly, avocat en Parlement, et de dame Elisabeth Groën, de la paroisse de Saint-Benoit, archevêché de Paris.

Il servit d'abord dans le régiment de Dauphiné comme enseigne de la compagnie colonelle.

En 1689, il passait dans la Nouvelle-France.

Sa belle mine, son intelligence et les lettres de recommandation dont il était porteur le firent choisir par M. de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, comme le premier brigadier de ses gardes.

En 1691, M. de Frontenac lui donnait une commission de lieutenant réformé, au lieu et place du sieur de La Brosse fait lieutenant en pied. Cette commission fut confirmée par le roi le 1er mars 1693.

Trois ans plus tard, le 1er mai 1696, il était fait lieutenant dans une des compagnies du détachement de la marine entretenue par le roi dans la Nouvelle-France.

Le 20 octobre 1699, MM. de Callières et de Champigny écrivaient au ministre Pontchartrain :

" Le sieur d'Esgly, aussi lieutenant, à qui par le passé on a imputé quelque attachement pour une femme de cette ville, ne donnant pas lieu présentement de former de pareils soupçons, étant attaché à faire le service à Montréal, où il est presque toujours et

s'acquittant bien de son devoir et des fonctions de major qu'il fait, nous sommes obligés de rendre ce témoignage à S. M." (1)

C'est M. d'Esgly qui, en 1703, fut chargé par M. de Vaudreuil d'aller apprendre au roi la mort du gouverneur de Callières.

Pendant que M. d'Esgly était en France, il fit jouer ses influences auprès du ministre et, le 1er juin 1704, il obtenait une compagnie dans le détachement des troupes de la marine.

A la fin de juin 1704, M. d'Esgly s'embarqua sur la flûte *La Seine*, commandée par le chevalier de Maupeaux, pour revenir dans la Nouvelle-France. Mgr de Saint-Vallier était aussi un des passagers de *La Seine*. La France et l'Angleterre étaient alors en guerre. Le 26 juillet, *La Seine*, entourée par plusieurs vaisseaux anglais, fut obligée de se rendre, après un combat héroïque. Tous les passagers furent amenés prisonniers en Angleterre.

M. d'Esgly resta en Angleterre près de deux ans.

Il fut enfin remis en liberté, et cette fois passa sans encombre dans la Nouvelle-France.

Peu après son retour, le gouverneur de Vaudreuil lui fit l'honneur de le nommer capitaine de ses gardes.

Le fort élevé à Chambly en 1665 par M. de Chambly était en bois. En 1710 et 1711, MM. de Vaudreuil et Raudot le firent reconstruire en pierre. Cet ouvrage fut fait sous la direction de M. Boisberthelot de Beaucours, ingénieur. Les dimensions en étaient assez grandes puisqu'on pouvait y placer 40 pièces de canons et 36 pierriers. 500 hommes pouvaient faire le service à l'aise dans son enceinte. En cas de besoin on pouvait même y loger 1000 hommes. On pouvait également y mettre des vivres pour la subsistance de ce nombre d'hommes pendant un an. Quant aux munitions de guerre on pouvait en mettre une quantité considérable.

Le 12 novembre 1712, MM. de Vaudreuil et Bégon écrivaient au ministre :

" Les sieurs de Vaudreuil et Bégon croient qu'il conviendrait

---

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 17, c. II.

de mettre au fort de Pontchartrain de Chambly deux compagnies complètes avec leurs officiers en y établissant un commandant fixe lequel serait en même temps le plus ancien capitaine d'une de ces deux compagnies,et auquel il faudrait donner au moins 1000 livres d'augmentation d'appointements en considération de la dépense qu'il sera obligé de faire dans ce poste qui est un très grand passage en temps de paix, et en temps de guerre le rendez-vous de tous les partis qu'on envoie contre les Anglais, mais comme Chambly est dans l'étendue du gouvernement de Montréal, n'en étant éloigné que de cinq lieues par terre, et qu'on est obligé d'y faire passer de Montréal tous les secours des troupes, vivres et munitions, que même en cas d'occasion il pourrait être à propos que le gouverneur ou le lieutenant du roi de Montréal s'y rendit avec des troupes, il parait nécessaire pour le bien du service que l'officier qui commandera à Chambly soit toujours sous les ordres du gouverneur de Montréal, au moins jusqu'à ce que ce poste soit mieux établi qu'il n'est ; ainsi il suffit à présent d'y mettre un commandant. Ils ont l'honneur de vous proposer les sieurs Déjordis, Tonty, d'Esgly et LaCorne, capitaines, qui leur paraissent les plus propres pour commander dans ce poste, afin que sur ces quatre vous choisissiez, Monseigneur, celui qui vous sera le plus agréable, étant tous bons officiers." (1)

C'est M. d'Esgly qui emporta le morceau. Nous ignorons la date exacte de sa nomination, mais, en 1713, nous le voyons à son poste.

Le 3 juillet 1713,le ministre Pontchartrain informait M. d'Esgly qu'il le recommanderait pour la croix de Saint-Louis à la prochaine occasion.

L'année suivante, le 17 mai, M. de Pontchartrain écrivait à M. d'Esgly que le roi n'accordant pas de croix de Saint-Louis cette année, il n'avait pu le proposer. Il en profitait pour l'engager à s'appliquer à empêcher à Chambly le commerce frauduleux avec les Anglais.

---

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 33, c. 11.

Le 27 avril 1716, M. d'Esgly succédait à M. de La Corne, promu à la majorité des troupes, comme major des Trois-Rivières.

En 1717, le roi de France faisait une promotion de chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis parmi les officiers des troupes de terre. Le gouverneur de Vaudreuil lui demanda de répandre ces mêmes grâces sur les officiers du détachement de la marine. Le 31 octobre 1717, il écrivait au Conseil de Marine :

" Le sieur d'Esgly, major des Trois-Rivières, est le seul des officiers de l'état-major qui n'a pas une croix de Saint-Louis. Elle parait lui être nécessaire dans le poste où il est parcequ'elle attire plus de respect et de soumission de la part des habitants et des Sauvages. Il était d'ailleurs sur la liste de ceux que M. de Pontchartrain devait proposer au feu Roi dans le temps qu'il mourut." (1)

Le 7 mai 1720, M. d'Esgly était promu à la majorité de Québec.

Le 23 mai 1723, le roi lui accordait la croix de Saint-Louis,qu'il réclamait depuis plusieurs années.

Enfin, le 23 avril 1726, M. d'Esgly succédait à M. L'Hermitte comme lieutenant de roi des Trois-Rivières.

M. d'Esgly mourut dans cette charge à Québec le 8 janvier 1730, et fut inhumé dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

Il avait épousé, à Québec, le 7 janvier 1708, Louise-Philippe, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière, premier conseiller au Conseil Souverain, et de feu Marie-Madeleine Lambert.

Sa femme l'avait précédé de cinq années dans la tombe. Décédée à Québec le 18 novembre 1725, elle fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

M. d'Esgly était un joyeux vivant. Il se laissa, malheureusement, entraîner à des habitudes de dissipations qui lui firent négliger ses enfants.

Son beau-frère, M. de Lotbinière, archidiacre et vicaire-général du diocèse, dût même se plaindre de lui au gouverneur de la

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 38. c. 11.

Nouvelle-France. Le 15 novembre 1727, il écrivait à M. de Beauharnois :

" Eustache Chartier de Lotbinière, conseiller au Conseil Supérieur de Québec, archidiacre et vicaire-général de ce diocèse, a l'honneur de représenter très humblement à monsieur le marquis de Beauharnois, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en ce pays, qu'estant oncle maternel des enfants de Monsieur Desgly, lieutenant de Roi des Trois-Rivières, lesquels ont eu le malheur de perdre leur mère et sont au nombre de cinq dont l'aîné est officier dans les troupes, il est obligé d'avoir recours à son autorité pour faire retenir sur les appointements du dit Sr. Desgly qui sont de la somme de dix huit cent livres celle de six cent livres pour aider à entretenir et à payer les pensions des quatre autres dont il y a deux filles, le dit Sr. Desgly se mettant fort peu en peine de leur fournir ce qui leur est nécessaire, lequel consume par son peu d'économie les dits appointements qui seraient cependant suffisants pour soutenir sa famille si il se conduisait autrement et comme ces enfants seront au premier jour aux charges de leurs parents et des personnes charitables qui voudront bien en avoir pitié, le dit Sr. Desgly ayant dépensé le fond du doire qu'il avait fait à son épouse et la dot qu'elle avait apporté en mariage, il est naturel que pendant qu'il est vivant, il contribue à soutenir ses quatre enfants, l'aîné pouvant vivre avec ses appointements, c'est pourquoy le dit sieur de Lotbinière supplie instamment monsieur le gouverneur-général d'en écrire à monseigneur le comte de Maurepas afin que ces enfants puissent recevoir de leur père quelque secours tant qu'il plaiera à Dieu leur conserver. C'est la grâce qu'il a l'honneur de lui demander pour eux."

M. de Beauharnois envoya le mémoire de M. de Lotbinière à M. de Maurepas et y joignit la lettre suivante :

" Je n'ay pu refuser aux instantes sollicitations de toute la famille de M. Desgly liée ensemble la grâce qu'ils m'ont demandé de vous adresser le mémoire cy-joint, ce qu'ils demandent paroist juste et l'exposé du mémoire du Sr. de Lotbinière si bien fondé

que je ne doute pas, Monseigneur, que vous ne lui accordiez ce qu'il demande."

On peut croire que M. de Maurepas ne refusa pas de se rendre à une demande aussi raisonnable.

Le 14 mai 1728, il écrivait à M. de Beauharnois :

" Puisque M. d'Esgly ne s'occupe pas de ses enfants et qu'il les laisse à la charge des parents de sa défunte femme, il faut retenir 600 livres chaque année sur ses appointements de lieutenant de roi à Trois-Rivières."

De son mariage avec Louise-Philippe Chartier de Lotbinière, M. d'Esgly avait eu sept enfants :

I

FRANÇOIS-LOUIS MARIAUCHAU D'ESGLY

Né à Québec le 17 décembre 1708.

Le 29 mars 1725, il obtenait une expectative d'enseigne en second dans le détachement des troupes de la marine.

Cette enseigne en second lui fut accordée le 23 avril 1726.

M. de Beauharnois joignait à sa lettre du 10 novembre 1731 adressée au ministre de Maurepas une liste des jeunes gens de famille qui demandaient de l'emploi à la Louisiane.

On lit dans ce document :

" Le sieur d'Esgly, enseigne en second, dont le père était lieutenant de roi des Trois-Rivières demande une lieutenance à la Louisiane ; c'est un bon sujet." (1)

Cette lieutenance lui fut accordée le 17 août 1732.

Le jeune d'Esgly partit dans l'automne de la même année pour la Louisiane.

En 1736, M. de Bienville, gouverneur de la Louisiane, avait organisé une expédition contre les Chicachas qui depuis plusieurs années causaient des misères aux Français. Le premier détache-

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 54, c. 11.

ment de son armée qui entra sur le territoire ennemi était commandé par M. Diron D'Artaguette. Il était composé de 130 Français ou Canadiens, de 100 Illinois et d'un certain nombre d'Iroquois. M. D'Artaguette emporta facilement d'assaut le premier village chicachas. Ce succès l'enhardit trop et il négligea les précautions nécessaires.

A sa seconde rencontre avec les Chicachas, il fut complètement battu. Lui-même et la plupart de ses officiers tombèrent aux mains des féroces Chicachas.

Le jour même du combat, vingt des officiers français furent mis à part pour être brûlés. Le Père Senat, Jésuite, et MM. D'Artaguette, de Vincennes, de Coulanges, de Saint-Ange, DuTisné, de Tonty, d'Esgly, etc, furent mis au poteau, et furent tourmentés de trois heures de l'après-midi à minuit. Le Père Senat aurait facilement pu fuir pendant la bataille, mais en vrai soldat du Christ il était resté avec ses malheureux compagnons pour leur donner les secours de la religion à leurs derniers moments.

M. d'Esgly était âgé de 28 ans. Il ne s'était pas marié.

II

LOUIS-PHILIPPE MARIAUCHAU D'ESGLY

Né à Québec le 25 avril 1710.

Il fit toutes ses études classiques au séminaire de Québec.

Le 18 septembre 1734, Mgr Dosquet, évêque de Québec, lui conférait l'ordre de la prêtrise.

La même année, il le nommait curé de la petite paroisse de Saint-Pierre dans l'île d'Orléans.

Il devait y passer tout le reste de sa vie en se dévouant avec dévouement pour le petit troupeau que son évêque lui avait confié.

En 1770 et 1771, lorsqu'il fut question de choisir un coadjuteur à Mgr Briand, la famille de Lotbinière, qui était toute puissante auprès du gouverneur du Canada, réussit à le faire agréer par Mgr

Briand. Celui-ci aurait préféré un évêque plus jeune—il était plus vieux que lui—mais il l'accepta parce qu'il était celui qui semblait avoir le plus de chance d'être agréé par le gouvernement anglais. Il est bon d'ajouter que M. d'Esgly était resté en dehors de toutes ces démarches car il ne désirait pas l'épiscopat.

Les bulles de Mgr d'Esgly furent signées le 22 janvier 1772, et il fut consacré par Mgr Briand, le 12 juillet suivant, dans la chapelle du séminaire de Québec sous le titre d'évêque de Dorylée.

Mgr d'Esgly est le premier évêque canadien.

Après sa consécration, il retourna au milieu de ses chers paroissiens de Saint-Pierre qu'il continua à desservir.

Mgr d'Esgly avait 74 ans quand Mgr Briand lui abandonna le siège de Québec pour assurer l'existence de l'épiscopat.

Il prit possession du siège de Québec le 2 décembre 1784, et, deux jours après, il lançait son mandement d'entrée dans lequel il avertissait ses prêtres et les fidèles de continuer à s'adresser à Mgr Briand pour les affaires du diocèse.

Mgr d'Esgly retourna ensuite à Saint-Pierre d'où il revint à Québec en 1784, 1785 et 1786 pour faire des ordinations.

Le 19 novembre 1786, Mgr Hubert reçut la consécration épiscopale en qualité d'évêque d'Almyre *in partibus* et de coadjuteur de Québec.

Mgr d'Esgly mourut à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 4 juin 1788, à l'âge de 78 ans. Il repose dans le chœur de l'église de cette paroisse dont il avait été curé pendant cinquante-quatre ans.

III

MARIE-ANGÉLIQUE MARIAUCHAU D'ESGLY

Née à Québec le 18 août 1711.

" L'avenir n'apparaissait pas à mademoiselle d'Esgly, entouré de ce prestige enchanteur qui aveugle souvent ceux que la fortune favorise. Si elle pouvait se féliciter d'hériter d'un beau nom, elle comprit aussi qu'elle n'avait pas d'autre héritage à attendre, et dans la délicatesse de ses sentiments, elle évitait tout ce qui eut

pu attirer l'attention de son père sur son défaut de ressources pécuniaires. Elle fit de longues et profondes réflexions sur la valeur de ces biens, qui sont souvent le partage de ceux qui méritent le moins les regards du ciel ; elle médita sérieusement la portée et le but de notre existence terrestre, que traversent tant de vicissitudes. C'est ainsi qu'elle acquit cette sagesse prématurée que Salomon estimait plus précieuse que l'or, et qu'il fut allé chercher jusqu'aux extrémités de la terre.

" Marie-Angélique eut pu sans doute, comme sa sœur Louise-Madeleine, espérer une alliance honorable ; mais son cœur avait grandi dans l'épreuve, et le monde était devenu trop petit pour elle. Cependant comment demander l'entrée d'une communauté, dont les revenus sont restreints, quand on y apporte pas cette petite contribution que la religion exige, afin de ne pas exposer le corps entier à faillir faute du nécessaire ? .... Pendant son séjour au pensionnat des Ursulines, sa piété, sa douceur, ses manières nobles et distinguées, avaient ravi tout le monde, et, sans doute, on se fut mis en peine de lui venir en aide ; mais par délicatesse, elle n'avait pas même laissé soupçonner le pieux désir qu'elle nourrissait au fond de son âme.

" Un jour que sondant sa position avec toute la vivacité de son cœur sensible, elle s'était sentie plus triste qu'à l'ordinaire, elle se jette à genoux pour offrir au ciel et sa peine et ses désirs. Soudain se présente à son esprit une de ces pensées pures et lumineuses que les anges seuls savent inspirer.... " Oui, dit-elle, en se relevant toute contente et fortifiée ; oui, je ferai une quête publique ! mon bon ange m'assistera...." Ayant été invitée peu après chez madame de Brouague, sa sœur, elle y accomplit sa généreuse résolution, allant modestement, accompagnée de quelques amis, de porte en porte, sollicitant pour l'amour de Dieu, un secours qui allait assurer le salut de son âme et le bonheur de son avenir, en lui ouvrant le chemin du cloître. Cet acte d'humilité dans une personne de son rang causa la plus vive sensation parmi les citoyens de Québec. Elle montra alors une vertu si relevée que tous, grands

et petits, en restèrent dans l'admiration et s'empressèrent d'assister la noble demoiselle.

" Sa quête finie, Marie-Angélique s'en vint rayonnante au monastère des Ursulines, sollicitant maintenant l'aumône d'une place parmi les filles de sainte Angèle. Il eût été difficile de douter d'une pareille vocation ; elle fut admise avec bonheur, et au mois de mai 1733, elle fit profession entre les mains de son oncle, messire Eustache Chartier de Lotbinière, grand archidiacre de la cathédrale, conseiller au Conseil Supérieur de Québec.

" Mademoiselle d'Esgly, connue en religion sous le nom de sœur Herman de Saint-Eustache, fut employée à l'Institut avec un succès extraordinaire, tant pour l'instruction que pour son adresse à enseigner aux élèves ces beaux ouvrages, qui attirent aux classes des Ursulines une si nombreuse jeunesse, procurant aux religieuses le bonheur de les nourrir des saintes vérités de notre Religion, pendant qu'on leur apprend à travailler à la main.

" La douceur, la prudence et autres belles qualités de la mère Herman de Saint-Eustache lui auraient procuré les premiers emplois de la communauté, s'il n'eut plu à Notre-Seigneur de lui faire part de ses souffrances. Pendant huit ans, elle se vit réduite à ne pouvoir marcher sans le secours d'une béquille, et les vingt-cinq derniers mois de sa vie, elle ne put quitter le lit. Sa patience et sa résignation à la volonté de Dieu, la soutinrent sous le poids de croix si rigoureuses ; sa foi vive lui faisant envisager la maladie comme un don non moins précieux que celui de la santé. Jusqu'au dernier moment, elle ne cessa de bénir Dieu de l'avoir admise au nombre de ses épouses, et de témoigner sa reconnaissance à la communauté des Ursulines, de la grâce qu'elle lui avait faite de la recevoir. Ce fut M. de Villars, supérieur du séminaire de Québec, qui la disposa à la rencontre de l'Epoux des âmes. Elle était dans sa quarantième année, en ayant vingt de profession religieuse." (1)

---

(1) *Les Ursulines de Québec*, tome second, p. 351.

IV

JEAN-FRANÇOIS MARIAUCHAU D'ESGLY

Né à Québec le 13 juillet 1714.

Décédé à Charlesbourg le 6 août 1714, et inhumé dans cette paroisse.

V

LOUISE MADELEINE MARIAUCHAU D'ESGLY

Née à Québec le 18 septembre 1715.

Mariée, à Québec, le 15 septembre 1732, à François Martel de Brouague, veuf de Marie-Anne Haude-Fauri, propriétaire et commandant pour le Roi en toute la côte du Labrador.

Madame Martel de Brouague décéda à Québec le 21 juin 1753, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

Elle avait eu neuf enfants. Trois moururent en bas âge. Les autres épousèrent : Louise, M. Gaspard-Joseph Chaussegros de Lery ; Marie-Madeleine-Françoise, M. Racabie-Aclem Bondfields ; Marie-Catherine, M. Jean-Baptiste LeCompte-Dupré ; Marie-Angélique, M. William Johnston ; Marguerite, M. de Richerville ; Charlotte, M. James Hughes.

VI

EUSTACHE MARIAUCHAU D'ESGLY

Né à Québec le 16 novembre 1717.

Décédé au même endroit le 18 novembre 1717.

VII

PIERRE-IGNACE MARIAUCHAU D'ESGLY

Né à Québec le 22 juillet 1721.

Décédé à Lorette le 13 juin 1731, il fut inhumé dans cette paroisse.

DU MÊME AUTEUR ;

LA FAMILLE TASCHEREAU—1901.

LA FAMILLE FRÉMONT—1902.

LA FAMILLE JUCHEREAU DUCHESNAY—1903.

LA FAMILLE D'ESTIMAUVILLE DE BEAUMOUCHEL—1903.

LA FAMILLE TACHÉ—1904.

LA FAMILLE GODEFROY DE TONNANCOUR—1904.

LA FAMILLE D'IRUMBERRY DE SALABERRY—1905.

LA FAMILLE ROCBERT DE LA MORANDIÈRE—1905.

LA FAMILLE DES CHAMPS DE BOISHÉBERT—1906.

LA FAMILLE PANET—1906.

LA FAMILLE D'AVÈNE DE MÉLOISES—1907.

LA FAMILLE BOISSEAU—1907.

LA FAMILLE AUBERT DE GASPÉ—1907.

LA FAMILLE JARRET DE VERCHÈRES—1908.

LA FAMILLE ADHÉMAR DE LANTAGNAC—1908.

LA FAMILLE MARIAUCHAU D'ESGLY—1908.

LA FAMILLE CÉLORON DE BLAINVILLE.

LA FAMILLE CHARTIER DE LOTBINIÈRE.